



**EXTRAIT DE PÉTITION**  
**(Conforme au Règlement)**

Je dépose l'extrait d'une pétition adressée à l'Assemblée nationale, signée par 160 483 pétitionnaires.

**Désignation : Citoyens et citoyennes du Québec**

**Les faits invoqués sont les suivants :**

**CONSIDÉRANT QUE** la nouvelle cible des dépenses a été fixée drastiquement à la baisse pour chacun des organismes scolaires;

**CONSIDÉRANT QUE** ces nouvelles cibles affecteront directement les services aux élèves, plus particulièrement les élèves handicapés ou en difficulté d'adaptation ou d'apprentissage;

**CONSIDÉRANT QU'**en vertu de l'article 1 de la Loi sur l'instruction publique, le ministre de l'Éducation a l'obligation de répondre à tous les besoins des élèves et spécifiquement des plus vulnérables;

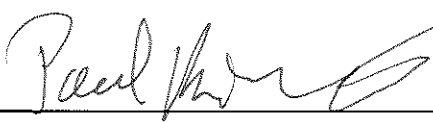
**CONSIDÉRANT QUE** le personnel de soutien scolaire, majoritairement celui affecté aux services directs aux élèves, comme les techniciennes et techniciens en éducation spécialisée et les préposées et préposés aux élèves handicapés, verront leurs postes réduits ou coupés;

**CONSIDÉRANT QUE** ces travailleuses et travailleurs sont essentiels pour la réussite éducative des élèves.

**Et l'intervention réclamée se résume ainsi :**

Nous, signataires, demandons au gouvernement du Québec de ne pas procéder à des restrictions budgétaires en éducation, afin que les services directs aux élèves ne soient pas affectés.

**Je certifie que cet extrait est conforme à l'original de la pétition.**

  
\_\_\_\_\_  
**Pascal Bérubé**  
**Député de Matane-Matapédia**

**30 septembre 2025**

\_\_\_\_\_  
**Date de signature de l'extrait**